

# Des problèmes de transfert des prisons vers les hôpitaux dénoncés par des médecins

L'Avenir - 03 Mai 2018

*Soigner les détenus en prison reste très compliqué. Manque de personnel et prise en charge tardive compliquent le travail. On constate aussi que certaines maladies sont en recrudescence.*

«La majorité des interventions de médecins de prison ne nécessite pas d'extraction (un transfert de la prison à l'hôpital assuré par le corps de sécurité, NDLR) mais à partir du moment où le détenu doit absolument sortir, on constate un manque flagrant de personnel», dénonce le Dr Michel Jehaes, membre de la commission de surveillance de la prison d'Ittre.

Une quinzaine d'autres représentants des prisons d'Ittre, d'Anvers, d'Arlon, de Nivelles et de Paivres – dont des médecins – relaient leurs inquiétudes auprès du ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) dans une lettre ouverte. «Jusqu'à quand resterez-vous sans réaction à nos courriers qui dénoncent le problème des «extractions» sans cesse postposées, en l'occurrence, du non-respect du droit des détenus à recevoir des soins identiques à ceux qu'ils recevraient s'ils n'étaient pas en prison?», interrogent les signataires qui reprochent au ministre de faire la sourde oreille.

«Si un drame survient, une pathologie incurable voire un décès, imputable au retard de la prise en charge, nous vous entendrons sans doute proclamer que «vous n'étiez pas au courant», que vos collaborateurs «ne vous ont pas tenu informé de la situation», selon les formules maintenant consacrées», déplorent les signataires.

Au cabinet du ministre Koen Geens, on admet aussi que la prise en charge n'est pas optimale, mais qu'une Taskforce soins de santé en prison a été créée pour élaborer un plan stratégique vers une réforme progressive des soins de santé pénitentiaires.

Par ailleurs, De Tijd rapporte que les maladies transmissibles comme la tuberculose, l'hépatite ou le sida sont en recrudescence dans les prisons du royaume. La députée MR Kattrin Jadin fait état de cette augmentation des contaminations parmi les détenus et le membre du personnel. «Le nombre de cas de tuberculose, d'hépatite B et C, de VIH et de gale a augmenté», assure-t-elle.

Le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) confirme qu'il y a une augmentation du nombre de ces maladies parmi les détenus, mais attribue cela aux problèmes de santé dans les régions d'origine de ceux-ci. Le syndicat chrétien déplore les coupes dans le personnel et les moyens. Il fait par exemple état d'une attente de plus d'un an pour des gants de fouille dans la prison de Louvain